



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 26 novembre 2018

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

–

### Brexit pêche

–

Didier Guillaume, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, salue l'adoption par le conseil européen de l'accord sur le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Pour autant que l'accord soit adopté par le Parlement britannique et le Parlement européen, il permettra durant la période transitoire, jusqu'au 31 décembre 2020, le maintien de l'ensemble du cadre de la politique commune des pêches en vigueur. Cet accord de retrait permet d'éviter une fermeture brutale de l'accès aux eaux britanniques et aux ressources en 2019.

Comme l'a rappelé le Président de la République, la négociation sur les relations futures doit s'engager aussi vite que possible, pour qu'un accord soit obtenu avant le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Le Gouvernement a pleinement conscience que les enjeux de cette négociation pour la pêche française sont majeurs. Il sera totalement mobilisé dans le cadre européen et sera vigilant à la défense des intérêts des pêcheurs français.

---

Contacts presse

**Service de presse de Didier GUILLAUME** - Tel : 01 49 55 59 74 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture